

*Mesdames et messieurs les membres du CHSCT,*

L'expérience des cinq années écoulées montre qu'une politique éducative, quels que soient ses objectifs, ne peut pas se concevoir comme ruisselante depuis le sommet de la pyramide hiérarchique.

Donner sa place aux personnels et à la société civile organisée, dans la définition des ambitions éducatives du pays, est un chantier démocratique essentiel.

Malheureusement, cet esprit démocratique a trop souvent fait défaut ces cinq dernières années.

On ambitionne le développement de l'autonomie des établissements mais n'est-ce pas contradictoire avec les multiples injonctions, certaines contradictoires, reçues durant les années précédentes ?

Il est temps de passer des mots aux faits en écoutant enfin la base qui, au contact des problématiques réelles du quotidien, est une source d'innovation et de richesse pour notre école.

Nous sommes inquiets car l'exercice d'un pouvoir autoritaire, le peu de considération des corps intermédiaires et en particulier des syndicats, les mots bien peu élogieux voire populistes de notre nouveau président sur nos collègues, nous font craindre le pire pour les cinq années à venir.

Quels liens avec le CHSCT pourrait on se demander ?

Et bien les liens sont très forts car nos collègues, dans l'exercice isolé de leurs fonctions, souffrent du manque de considération, de reconnaissance, de revalorisation pécuniaire et tous ces éléments sont sources de RPS et mauvaise Qualité de Vie et des Conditions de Travail.

Le volet RPS est une composante essentielle du DUERP. Pourrions-nous avoir un bilan de la mise en œuvre des DUERP dans le 1D et le 2D dans notre département ?

Nous souhaitons faire un focus sur le 1D qui a besoin d'aide pour la mise en œuvre de ces DUERP avec des directrices et directeurs déjà surchargés de travail. Qu'est-il prévu pour nos collègues ?

Nous aimerions aussi savoir ce qui est prévu en termes de recrutement et conditions indemnitaires ou de décharge pour les assistants de prévention. Pourrions-nous avoir un état des lieux ?

Lorsque nous observons l'incrémentation des fiches SST et leurs natures, nous voudrions à nouveau avoir un éclairage sur la déclinaison opérationnelle des carrés régaliens au niveau local afin de protéger nos collègues ?

Nous évoquerons également les amplitudes horaires de travail. Il n'est pas rare de voir des collègues commençant à 8h du matin finir avec les conseils de classe ou des rencontres parents profs à 21h. Soit 13h d'amplitude de travail sans aménagement spécifique et donc complètement en dehors du cadre légal. En cas d'accident sur le trajet de retour, comment se positionnera notre administration ?

## CHSCT du 28 avril 2022

Nous nous inquiétons aussi du sort des stagiaires (et des contractuels) et de leur revenu indigent avec l'augmentation des tarifs d'essence et du coût de la vie. Nous espérons que cela sera pris en compte avec une optimisation des déplacements et le recours à la visioconférence. C'est, à nos yeux un des éléments fort de perte d'attractivité du métier. Il en va d'ailleurs de même, dans notre académie, pour tous ceux qui sont appelés à se déplacer (AESH, PE, professeurs entre 2 cours...)

Autre sujet d'inquiétude venant avec l'âge et la moyenne d'âge assez élevée dans notre département, une meilleure prise en charge des appareils auditifs. Nous alertons sur ce sujet car nous savons que nos collègues sont particulièrement touchés de par leurs fonctions. Beaucoup d'entre eux ne font pas de dossier RQTH et les impacts au quotidien dans la classe sont générateurs de souffrance au travail.

Au niveau local, nous aimerions avoir un point de situation sur les trois établissements avec des situations très inquiétantes, à savoir le collège de Callac, le Lycée Jules Verne et le collège Jean Macé ?

Nous ne pouvons pas terminer notre déclaration sans évoquer la nouvelle donne politique et nos fortes inquiétudes concernant la Santé et la Sécurité au Travail.

La prise de conscience de la nécessité d'augmenter les revenus fait consensus mais le comment pose question.

Le Sgen-CFDT sera particulièrement vigilant sur la mise en œuvre de ces réformes afin de ne pas accroître les inégalités, les tensions, les souffrances déjà trop présentes.

L'aménagement des fins de carrière va devenir essentiel avec le report de l'âge de la retraite. Nombre de collègues passent à 80% en fin de carrière, sur leurs deniers personnels !

Lorsqu'il y a un an dernier, le rectorat avait pour projet de supprimer ces temps partiels, vous n'imaginez pas le nombre d'appels de détresse que nous avons reçu ! Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra travailler jusqu'à 65 ans ?

Nous attendons des mesures fortes et équitables, une véritable ambition pour l'école avec les moyens adéquats car, instance après instance, nous sommes toujours face à ce même constat de budget contraint alors que les enjeux pour notre nation sont si essentiels.

Nous ne comprenons pas que, sous prétexte d'économie, nos représentants ne voient pas les risques sociaux et économiques à long terme.

Merci de votre attention

Le Sgen – CFDT